

**CSEC du 4 février 2021**

### Alerte pression commerciale

Vos élus CFDT ont alerté la Direction sur la dégradation des conditions de travail et la pression commerciale subie, toujours grandissante chez LCL.

Nous vivons tous une crise sanitaire majeure et inédite qui a des impacts économiques et sociaux indéniables, nos clients sont eux même concernés.

Pourtant, la Direction LCL agit comme si cela n'existait pas, comme si LCL était dans une vie « normale » : les objectifs augmentent, la pression commerciale est permanente, pire grandissante, comme si nos clients n'étaient pas eux-mêmes affectés par la situation.

La Direction a entendu notre alerte. Elle a demandé aux élus de faire remonter des questions sur ce thème pour le prochain CSEC au cours duquel le sujet de l'activité commerciale sera abordé. A suivre...



### Banque Privée / Angle Neuf : point d'étape

Suite aux nombreuses alertes de vos élus CFDT, la Direction a fait un point d'étape sur la mise en œuvre du projet d'évolution du modèle distributif immobilier de la Banque Privée :

- ◆ Tous les pôles seront déployés au 1er mars 2021 (formation, équipe animateurs Angle 9, outils...). Malgré notre insistance, la Direction ne souhaite pas revoir les objectifs mais annonce prendre en compte dans votre RVP les ventes réalisées par Angle 9 avant la mise en place effective du nouveau modèle distributif,
- ◆ Mise en place d'une grille trimestrielle qui prend en compte les présentations : par exemple, un conseiller qui ne fait aucune vente mais réalise 6 présentations, touchera 75% de la part trimestrielle RVP Angle 9,
- ◆ La comptabilisation de la vente dans la RVP est effective au moment de l'enregistrement de la réservation par le promoteur,
- ◆ Quelle que soit la cadence de réalisation des ventes sur l'année, vous percevrez au T4 le complément de rémunération pour respecter la base RVP validée en COMEX,
- ◆ Mise en place de formation continue sur les dispositifs de défiscalisation (1h tous les 15 jours).

Malgré des avancées sur le sujet, la CFDT a réitéré ses demandes à la Direction :

- ◆ La neutralisation de cet item dans la RVP sur le premier trimestre en attendant le déploiement total des formations, des outils et que tous les salariés concernés soient cartés...
- ◆ L'augmentation de l'opportunité des conseillers Banque Privée pour récompenser ces nouveaux objectifs sur un item générateur d'un fort PNB pour LCL. D'autant que cette nouvelle charge de travail n'entraîne aucune révision des autres objectifs, ni une augmentation des effectifs...

Si cette année, un dispositif financier de reconnaissance exceptionnelle a été mis en place à partir de la quatrième et jusqu'à la sixième vente, la CFDT souligne que seuls 15 salariés sur 400 ont réalisé 6 ventes sur l'année 2020 !

**En cas de besoin, contactez vos élu(e)s CFDT**

## Crise sanitaire

La Direction a confirmé que le protocole sanitaire LCL n'était pas modifié et reste applicable partout en l'état.

La CFDT a interpellé la Direction sur la problématique des agences LCL situées dans les centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup>, fermés à la demande du gouvernement.

Chez LCL, 30 agences sont concernées et aucune règle claire et uniforme n'a été donnée par la Direction. La CFDT s'inquiète des replis de salariés sur d'autres agences notamment en termes de jauge capacitaire. La Direction s'est engagée à clarifier ce point et à donner une information dans les CSE d'établissement concernés.

## Prise en charge des frais du travail à distance

Depuis la mise en place du travail à distance du fait de la crise sanitaire, la CFDT a demandé plusieurs fois à la Direction LCL d'ouvrir des discussions, voire de négocier la prise en charge de certains frais inhérents au travail à domicile. La Direction LCL a toujours refusé ce point.

La CFDT a, par conséquent, agit en intersyndicale au sein du Groupe et la DRH Groupe a montré un premier signe d'ouverture en attendant les négociations à venir sur le télétravail :

*« Dans l'intervalle et dans l'esprit de bienveillance que nous avons eu à cœur de conserver tout au long de ces derniers mois, nous avons décidé que les entités pourront allouer, selon des modalités qu'elles fixeront (montant, collaborateurs éligibles, conditions de versement, etc.) une enveloppe d'un montant maximal de 180 euros bruts à des fins d'équipement (meuble de bureau, matériel informatique, etc.) »*

La Direction LCL ne s'est pas encore positionnée ! A suivre donc...

## Equipe d'appui

Suite aux remontées de salariés de différentes DdR, la CFDT a interpellé la Direction LCL sur l'évolution des équipes d'appui. Y a-t-il un projet global et quand nous sera-t-il présenté ?

En effet, des salariés équipiers d'appui, mainteneurs dédiés ou non, se voient affectés sur un poste avec, pour seule explication de la Direction : *« on réduit l'équipe d'appui », « on sédentarise l'équipe d'appui »*.

La Direction LCL a confirmé en avoir connaissance dans certains endroits !

La CFDT a rappelé à la Direction que sédentariser l'équipe d'appui voudrait dire qu'il y a des créations de postes spécifiques pour ces salariés. Or, ce n'est pas le cas, les équipiers d'appui étant affectés sur des postes vacants.

La CFDT a clairement demandé la présentation officielle en CSEC et en CSEE de ce projet.

## Congés

La Direction LCL n'envisage pas d'imposer des congés cette année. Pour autant, la Direction nous a informé avoir constaté que dans l'outil, il y a 50% de moins de congés posés par rapport à l'année dernière.

La CFDT a alerté la Direction sur le fait que ces chiffres sont faussés du fait que de nombreuses équipes posent leurs congés sur des tableaux Excel, à la demande des managers, pour s'assurer de leur pertinence avant la pose sur MyselfRH.

Pour autant, la CFDT considère que même si cette pré organisation des congés est pertinente, elle ne doit pas durer dans le temps. Les salariés doivent pouvoir poser rapidement leurs congés dans l'outil et surtout, les managers doivent rapidement les valider. Cela évitera tout malentendu ou remise en question de congés au dernier moment. La Direction va regarder ce point.

**En cas de besoin, contactez vos élu(e)s CFDT**

**Prochaine séance le 9 février 2021**